



Mariage fait a londres mais retourner en france comment divorcer

Par **Iatos89**, le **04/02/2011** à **11:48**

Bonjour,

Je me suis mariée a londres en 1999 et on a eu 3 enfants , il est de nationalité nigeriane et moi française. On s est séparé en 2008 et je suis retourné en france ave les enfants . Je voudrais demander le divorce de la france sans devoir aller en angleterre est ce possible?Comment faire? merci